

VISIO - Retraite des agents titulaires : initiation

THO051IRET

En Visio-conférence par ZOOM, de 9h00 à 17h00

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Maîtriser les procédures de gestion des dossiers de retraite des agents titulaires
- Connaître et faire connaître les nouveaux services créés par la CNRACL
- Maîtriser la législation

Public Visé

- Gestionnaires de personnels et agents des services de la paie ayant peu de connaissances en matière de retraite

Pré Requis

- Intégrer un service Retraite, pratiquer depuis peu, ou désirer s'initier à la Retraite des agents publics
- Avoir des connaissances en gestion de la retraite de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les procédures de gestion des dossiers de retraite des agents titulaires
- Connaître et faire connaître les nouveaux services créés par la CNRACL
- Maîtriser la législation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique autour de plusieurs cas pratiques
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance, par Zoom

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, responsable d'un service retraite

Parcours pédagogique

Fonctionnement des retraites en France

Retraite du régime général

- Tout ce qui compte pour la retraite (validation des trimestres, périodes assimilées pour maladie, chômage, invalidité, trimestres pour enfants, trimestres d'assurance retraite des parents au foyer, rachats de cotisations ...) comprendre le relevé de carrière
- Calcul de la retraite

Constitution du droit à pension

- Affiliation : procédure et conséquences
- Conditions de durée de services
- Suppression des validations de services
- Ouverture du droit à pension
- Age légal
- Services effectifs, services assimilés, temps partiel, surcotisation
- Bonifications, temps partiel de droit pour les enfants
- Rachat de cotisation pour études supérieures

Liquidation de la pension

- Trimestres liquidables
- Bonifications
- Règle des arrondis
- Calcul du taux, TIB de référence
- Calcul du montant de la retraite
- Année de référence
- Notion de durée d'assurance vieillesse
- Eventuelles majorations de durée d'assurance
- Décote et surcote
- Minimum garanti et ASPA
- Majoration pour enfants
- Prélèvements sociaux obligatoires
- Paiement et revalorisation de la retraite
- Cumul emploi-retraite

Age limite et les dispositifs de recul/prolongation

- Age limite
- Prolongation d'activité
- Recul de limite d'âge
- Maintien en fonction

Retraites anticipées

- Parent de 3 enfants ayant effectué 15 ans de services

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

- A 60 ans pour carrière longue
- Autres dispositifs (fonctionnaires handicapés, parents enfants handicapés...)
- **Quelques mots sur la pension de réversion**
- **Quelques mots sur la retraite pour invalidité**
- **Présentation du site www.cnracl.fr**
- **La RAFP**
 - Comprendre le compte de points, rente ou capital, consulter son compte de points
- **Information du futur retraité**
 - Droit à l'information (DAI)
 - Consultation des comptes retraites sur Internet
 - Trois grandes étapes de la préparation à la retraite (mise en ordre de la carrière professionnelle, estimation du montant des futurs revenus, dépôt officiel des dossiers)

Trois jours pour appréhender le fonctionnement des retraites en France, les réformes de 2010 à aujourd'hui, et faire le point sur la gestion des dossiers de retraite des agents titulaires

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form. Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 830.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 710.00



Contactez-nous !

Patricia CHOU VAN
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391411
Mail : patricia.chouivan@adiaj.org